

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 22 MARS 2018

Etaient Présents 52 titulaires, 1 suppléant, 15 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Maily DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Elisabeth MEDARD
	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Jacques MARQUEZE
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Gérard ROSENTHAL
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Denise MICHAUT
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Anne BARBET	à	Marylise GASTON
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie CAMPELLO
	Auréli GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

Suppléants : Didier ISSON suppléant de Patrick MAUNAS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 35-180322-TOU-

REÇU  
Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE  
CLORON-SUR-MARIE

REAMENAGEMENT DE L'AIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE D'ANGE-FEAS  
AVENANT AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

M. LACRAMPE rappelle que dans le cadre du projet de réaménagement de l'aire d'accueil touristique d'Ance-Féas marquant l'entrée de la Vallée de Barétous, projet initié par l'ancienne Communauté de Communes de Barétous, le montant des travaux a évolué en raison notamment des frais liés au réseau électrique, et à l'installation d'une deuxième unité de toilettes sèches non prévus initialement dans le projet.

Les honoraires du maître d'œuvre s'en trouvent donc modifiés. Le montant du marché avec l'architecte, Sylvain AIRAUD, est porté de 5 746 € HT à 11 823,50 € HT.

Il est précisé que le plan de financement validé par délibération du 15 février 2018, incluait ces dépenses. Cependant, il convient d'autoriser le Président à signer avec Sylvain AIRAUD un avenant au marché de maîtrise d'œuvre (augmentation de plus de 10%).

Les crédits nécessaires seront inscrits en section investissement du Budget primitif 2018 (une partie étant déjà inscrite au BP 2017).

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre du projet de réaménagement de l'aire d'accueil touristique d'Ance-Féas,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Suivent les signatures

Affiché le 03.04.18

Le Président

Daniel LACRAMPE

